Envoyé en préfecture le 01/02/2024
Reçu en préfecture le 01/02/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240124-D14_2024-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 24 janvier 2024

L'an 2024 et le 24 janvier à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 janvier 2024.

Le conseil devait se tenir initialement le jeudi 18 janvier 2024. Au regard des conditions météorologiques, celui- ci a été déplacé au mercredi 24 janvier 2024 à 17h, information transmise aux élus communautaires le jeudi 18 janvier 2024.

Date de la convocation : 11 janvier 2024
Date d'affichage : 11 janvier 2024
Délibération N° 24-01-2024 / N°14
Etaient présents les membres en exercice : 73

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot,, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8
Membres ayant donné procuration : 6
Membres votants : 87

Absents : Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Benoit François, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Raymond Lavigne, Magalie Jonard, Eric Caron, Henri Cuvillier, Louis Lambert, Xavier Normand
Absents suppléés : Hubert Tassencourt suppléé par Chantal Géneau de Lamarlière, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Luc Delaporte suppléé par Francine Camus, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossois, René Pruvost suppléé par Jean-Paul Frenoy, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour, Chantal Dufresne suppléée par Muriel Lebas
Absents excusés : Patrick Roblot, Sylvie Gabez, Florence Dambreville, Jacques Nick, Marie-Angèle Lefetz, Julien Bellengier, Patrick Dekeyser, Jean Bridel, Jean-Louis Cauvet, Pierre Guillemant, Magali Urbanac, Guillaume Lefebvre, Emmanuel Ioos

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Murielle Roussel, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Alain Traisnel ayant donné procuration à Damien Bricout, Sylviane Evain ayant donné procuration à Philippe Lefebvre, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Philippe Vanderbeken,

Envoyé en préfecture le 01/02/2024
Reçu en préfecture le 01/02/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240124-D14_2024-DE

Secrétaire de séance : Eric Poulain

Titre de la délibération : Nouveau conventionnement avec l'association Siel Bleu

Depuis plus de 10 ans, l'association Siel Bleu intervient sur le territoire des Campagnes de l'Artois et propose aux seniors du territoire des séances d'activités physiques adaptées.

Les séances d'activités physiques adaptées sont proposées durant toute l'année sur 5 sites (Avesnes-le- Comte, Beaufort-Blavincourt, Monchy-au-Bois, Savy-Berlette et Warlus).

Près d'une centaine d'habitants profite de ce service chaque semaine. Au total, 235 séances d'activités physiques sont proposées chaque année.

Une convention de partenariat a été signée le 1er Janvier 2019 entre la Communauté de Communes et l'association Siel Bleu. Cette convention a pris fin le 31 décembre 2019. Elle est depuis renouvelée tacitement chaque année.

L'association Siel Bleu réactualise actuellement l'ensemble de ces conventions notamment suite au changement d'adresse du siège et aux évolutions des réglementations RGPD.

Dans cette nouvelle convention il est rappelé les coûts relatifs à l'action :

- Une cotisation annuelle est demandé d'un montant de 15 €.
- Le coût de l'heure d'intervention fixé à 59 €
- Une heure de bilan sur site fixée à 59 €

Pour l'année 2024, le coût total de l'opération est fixé à 14 175 €. Pour cette action, la Communauté de Communes bénéficie d'une subvention dans le cadre de la conférence des Financeurs à hauteur de 3 500 € par an.

Il est rappelé que chaque bénéficiaire de cette action paie également une cotisation d'un montant de 57 € par an, et de 114 € pour les personnes extérieures à la CCCA. Pour l'année 2023, le montant total des cotisations s'est élevé à 5 700 €.

Afin de poursuivre les cours d'activités physiques adaptées sur le territoire, il est demandé de permettre au Président de pouvoir signer cette nouvelle convention de partenariat qui met fin à la précédente.

Suite à l'avis favorable en bureau du 10 janvier 2024, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

D'autoriser le Président à signer la nouvelle convention de partenariat avec Siel Bleu.

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 01/02/2024 et publication ou notificatio du 01/02/2024